



VOI,2025,06,47

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de Vendée Commune de MARTINET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**  
**Arrêté portant sur la Sécurité de la Manifestation**  
**organisée par ACSR85**

Le Maire de la Commune de MARTINET,

Vu la demande de l' **ACSR85**, en date du Mardi 3 juin 2025, souhaitant **organiser une Animation sécurité routière, vendredi 13 juin 2025** à sur le Parking salle Polyvalente Rue de Sources et sur l'espace du parking,

Considérant la nécessité d'organiser la sécurité pour toute manifestation,

**ARRETE :**

Article 1 — L' ACSR85 est autorisée à organiser une Animation sécurité routière le vendredi 13 juin 2025, Parking salle Polyvalente Rue de Sources.

Article 2 - Le stationnement sera interdit sur le parking de la salle polyvalente. Il sera autorisé au-dessus de l'espace jeunesse.

A MARTINET, le 4 juin 2025.

Le Maire,  
Michel PAILLUSSON

